

« EN MARCHÉ » VERS LA DICTATURE SOCIALE



A peine arrivé au pouvoir, le Président et son gouvernement ont dévoilé **sans surprise** leur politique, purement patronale, de la réforme du code du travail avec comme but ultime : **LE DETRUIRE !**

Cette politique agressive envers les droits des travailleurs va être mise en place par la nouvelle Ministre du Travail Muriel PÉNICAUD, qui n'est autre que l'ex Directrice Générale du groupe Danone, Dassault Systèmes ou Orange Télécom entre autre !

Les modifications annoncées sont profondément néfastes et suivent la logique d'élimination des droits collectifs en adéquation avec les dernières lois sur le travail, que ce soit « Rebsamen, Macron ou dernièrement El Khomri » !



Et là, c'est UNE LOI « EL KHOMRI XXL »

Pourtant, les mois intenses de lutte contre la loi El Khomri ont été marqués par un large soutien de la population (70%) malgré une répression gouvernementale d'une violence inouïe, autant physique que politique par l'utilisation du 49-3.

En élargissant le champ des réformes de la loi « anti-travail », en s'engageant à les faire passer par ordonnances, le gouvernement « Macron » fait **une déclaration de guerre** au monde du travail, aux chômeurs, aux jeunes et retraités.

SUD a mis en garde que la loi El Khomri n'était qu'une brèche idéologique de franchise par l'inversion de la hiérarchie des normes, et que la primauté aux accords d'entreprise allait s'étendre à l'ensemble des questions sur le travail !

Et c'est pour cela que nous militons pour le **retrait total de la loi**.

Mais en ayant obtenu la majorité absolue aux élections législatives, en ayant obtenu le droit de gouverner par ordonnances (équivalent à l'article 49-3), M MACRON a hélas les pleins pouvoirs pour imposer sa politique de destruction des droits des français dès la rentrée !

Cette majorité a été acquise grâce à une abstention record des électeurs ! Plus de la moitié d'entre eux (57,4%) ont décidé de ne pas aller voter. Ils laissent ainsi, à un Président élu à seulement 24% (hors abstention et hors vote blanc non comptabilisé !) des suffrages au 1^{er} tour des présidentielles, les mains libres pour dicter sa loi.

C'est le choix d'une dictature sociale ! Les français n'ont pas pris conscience des enjeux considérables de ces élections, à cause notamment de la promotion faite par les médias, du « renouveau » promis par le Président, lui même soutenu par les patrons.

« En Marche » doit reculer ! Nous appelons donc à faire barrage à cette honteuse politique en allant manifester dans la rue notre refus de régression sociale.

Nous devons refuser cette logique patronale d'individualisation des droits et créer immédiatement un rapport de force majeur et déterminé à, non seulement faire reculer le gouvernement sur ses réformes et exiger le retrait de la loi El Khomri, mais aussi à défendre une politique sociale favorable pour tous, notamment pour les plus démunis.

Le projet de réforme prévoit entre autre:

⇒ de **généraliser le renversement de la hiérarchie des normes à l'ensemble du code du travail** c'est à dire **mettre la primauté légale sur l'accord d'entreprise**



Traduction :

→ **élimination de la loi « plancher » sur le travail commune à tous**, pour une loi proportionnelle au rapport de force dans l'entreprise ! Que va-t-il rester pour les plus faibles ?

→ **destruction** du socle entier de **protection collective** contrôlable par l'inspection du travail

→ **Exposition très dangereuse des Délégués Syndicaux qui deviennent les législateurs du travail dans leur entreprise**

→ Recul des convergences de lutte par absence de droits communs

⇒ **de plafonner les indemnités prud'homales**, qui sécurise la délinquance patronale en donnant l'assurance au patron que **les licenciements illégaux ne coûteront pas chers !**

L'EFFET « ACCORD ENTREPRISE » SUR L'AMELIORATION DU DROIT DU TRAVAIL !



INDEMNITES DE LICENCIEMENTS PLAFONNES



Traduction :

→ **Chaque tête de salarié aura un prix prédéfini**, et le profil gênant tel un militant sera délogé

→ S'afficher sur une liste électorale professionnelle deviendra un énorme risque de répression

⇒ **la fusion des instances représentatives du personnel** en une instance unique de délégation faisant disparaître l'indispensable CHSCT et considérablement diminuer le nombre et les prérogatives des représentants du personnel.



Traduction :

→ **Diminution du nombre d'élus** et donc de la capacité de rencontre avec les salariés qui est déjà jugée insuffisante

→ **Réduction et surcharge des réunions** par la multiplication des questions aux sujets diverses, alourdissant ces dernières, diluant l'importance des sujets et amenant à l'éviction de certains

⇒ **l'élimination de l'opposition syndicale** en cas d'échec des négociations dans l'intérêt des travailleurs par **la facilitation de l'utilisation du référendum d'Entreprise** aboutissant à l'individualisation des relations de travail



Traduction :

→ **Remise en cause caractérisée de l'intérêt, pourtant indispensable, d'élire les représentants des salariés** qui, par leur **statut de personnel protégé**, peuvent prendre une **posture très revendicative** en négociation avec le patron **pour l'intérêt de tous !**

SUD CHIMIE INEOS APPELLE L'ENSEMBLE DES SALARIES à :

- SE PORTER **GREVISTE** LE MARDI 12 SEPTEMBRE POUR **ALLER MANIFESTER** à 10h30 au VIEUX PORT à MARSEILLE

(Départ co-voiturage Bâtiment Formation à 8h30)

- REFUSER **LA DESTRUCTION DU CODE DU TRAVAIL**
L'AVENIR APPARTIENT A CEUX QUI LUTTENT !

Grève Poste matin :

Poste entier ou de 8h à 13h

Grève Poste après midi :

Poste entier ou de 13h à 14h

Grève Journalier : 8h à 13h

Appel à la « solidarité aux salariés grévistes » par ceux « réquisitionnés » ou partisans de l'action

Collecte des avis sur

sudchimiela vera@gmail.com

